

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29/03/2016



Lieu : salle du Temps Libre, stade Cubizolles, Maisons-Alfort

Date : le 29/03/2016

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière
Sandrine DE BROUSSE

Mariam DICKO
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Sophie LOUVEL (SECEVA)*
Ivan MOSZER – vice-président
Jennifer REY (SECEVA)*

Absents excusés :

Alix GARNIER (SECEVA)*
Alexis JOCH
Catherine LAROCHE

Jean-François LASSALLE
Christine PICARD
Caroline SALLES

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Point sur la trésorerie
2. Appel à un Bureau comptable extérieur
3. Mise en place de Kavalog
4. Groupe de travail « Inscriptions »
5. Groupe de travail « Communication externe »
6. Enquête poneys (suite)
7. Demande de remboursement
8. Organisation de la fête de fin d'année
9. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents **Animations et Soirées** (Mariam, Sandrine, Marie-Gaëlle) : Rien à Signaler

Référents **Communication avec les institutions** (Anne, Ivan) : RAS

Référent **Relations avec adhérents** (Isabelle) : RAS

Référents **Tarifs et licences** (Elsa, Catherine B.) : Pour rappel, l'année scolaire commence le jeudi 1^{er} septembre 2016 et finit le samedi 8 juillet 2017. Il est décidé de conserver les forfaits annuels de la SHEVA à 45 séances sur l'année en commençant avant la rentrée et en finissant donc avant la fin de l'année scolaire, des stages pouvant être proposés sur les quatre derniers jours de l'année. L'année 2016-2017 de la SHEVA commencera le jeudi 25 août 2016 et finira le mercredi 5 juillet 2017 inclus. Les forfaits trimestriels incluront les vacances scolaires pour que chaque trimestre ait le même nombre de séances quel que soit le jour de la semaine de la reprise.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L., Mariam) : Caroline suggère d'ajouter un éclairage extérieur à détection automatique au niveau du passage vers la carrière couverte, à l'angle du bâtiment. Cédric remarque que cela n'est peut-être pas possible techniquement du fait de l'installation électrique de la SHEVA (problème de terre) mais se renseignera. Mariam signale que des plots fonctionnant à l'énergie solaire et donc autonomes, non reliés au réseau électrique, offrent un éclairage pendant 3-4 heures après la tombée de la nuit. Cependant, leur emplacement proche du sol ne semble pas idéal dans un endroit où circulent les chevaux.

Référent **Retraite** (Caroline) : Halexis devrait être pris pour sa retraite par une ancienne cavalière de la SHEVA. Aucune proposition ferme n'existe pour le moment pour les autres chevaux et poneys qui partent à la retraite cette année. Il est particulièrement problématique de trouver un lieu de retraite pour Kama qui nécessite des soins pour son œil.

1. Trésorerie

Anne passe rapidement en revue les recettes de février-mars : il y a eu environ 28 000 € de recettes en 2016, comparé à environ 12 000 € en 2015.

Cette différence importante est probablement imputable à l'effort fait pour convaincre les adhérents ayant des forfaits trimestriels de les **convertir** à la fin du premier trimestre **en forfaits annuels** au lieu de payer les deuxième et troisième trimestres séparément. Il devrait donc y avoir moins de recettes au troisième trimestre. La subvention du département du Val-de-Marne est aussi plus importante que l'année dernière (+1 800 € TTC). La facture de la SECEVA n'a toujours pas été réglée.

Globalement, la **trésorerie fin mars** est bien **supérieure** à l'**année dernière**.

Au niveau des **dépenses**, Anne va se renseigner sur la réglementation en termes de **maintenance** de notre **défibrillateur** pour voir si un contrat de maintenance serait avantageux.

2. Bureau comptable extérieur

Anne et Bénédicte ont rencontré les comptables de Maisons-Alfort (**société Colibri**) qui ont été choisis pour faire la comptabilité de la SHEVA et semblent très motivés. Elles ont aussi eu une démonstration partielle du portail du logiciel qui leur permettra d'enregistrer les factures, mais il n'a pas été facile pour elles de vraiment se rendre compte de son usage.

Les comptables vont faire les **comptes 2015-2016** (bilan, liasse comptable, etc.) mais il n'est pas possible de **changer de logiciel comptable** au milieu d'un exercice. Il faut donc soit utiliser EBP jusqu'à la fin de l'exercice, c'est-à-dire fin août 2016 (probablement la solution la plus simple, mais le contrat d'utilisation à distance d'EBP s'arrête fin juin 2016), soit basculer toute la comptabilité 2015-2016 sur le logiciel comptable qu'ils utilisent.

Les comptables sont très pris jusqu'à début mai, mais Anne et Bénédicte les rencontreront à nouveau après cette période pour voir avec eux le **planning du transfert des comptes** dans le détail.

Pour rappel, le **coût annuel** du bureau comptable extérieur est d'environ 3 500 €. Une somme identique sera nécessaire pour les comptes 2015-2016 même si cela ne représente pas une année complète.

3. Mise en place de Kavalog

Ivan a fait un résumé de la mise en place de Kavalog qui est bien en route avec pour objectif d'effectuer les (ré)inscriptions 2016 via le logiciel auquel on se connecte via le site web de la SHEVA. L'accès à distance (pour le moment disponible pour les membres du Bureau et les enseignants) marche sans problème.

Trois sessions sur quatre de **formation**, d'une demi-journée chacune, ont déjà été dispensées dans les locaux de Kavalog (Les Ulis). Les deux premières concernaient le paramétrage du logiciel (forfaits, reprises, etc.) et son utilisation au quotidien. Les deux suivantes portent sur le module web avec également une partie paramétrage et une partie utilisation.

La manière dont la SHEVA gère les **périodes de vacances scolaires** est très spécifique et n'est pas possible dans Kavalog dans l'état actuel. Il a été décidé de demander à AEXAE de faire un développement informatique spécifique pour répondre à nos besoins (coût environ 1 000 €). La solution est de créer des bons de récupération spécifiques qui ne seront utilisables que pendant les périodes de vacances à raison d'un par semaine. Cela permettra également d'avoir un planning de reprise différent pour chaque semaine pendant les vacances.

Depuis le début du processus, **AEXAE** s'est montré **à l'écoute et conciliant**. Par exemple, la possibilité d'effectuer une alternance du type de reprises sur 4 semaines (mise en selle, dressage, mise en selle obstacle, obstacle) sera ajoutée au logiciel gratuitement avant septembre 2016.

L'objectif de la mise en place de Kavalog pour les (ré)inscriptions est donc en bonne voie d'être atteint. Il reste à finir le paramétrage web et surtout à **informer les adhérents** qui doivent recevoir des explications claires et concises sur le nouveau processus à la fois par mail et par affichage au club.

Il existe une documentation sur Kavalog web que l'on peut réutiliser, mais aussi probablement améliorer comme l'ont fait d'autres clubs (cf Touring Club de France) pour avoir une documentation pédagogique pour les adhérents avec de nombreuses copies d'écran, etc. L'information à faire parvenir tout de suite aux adhérents est que le **premier paiement** devra être effectué immédiatement **à l'inscription mi-mai** par Carte Bleue via Internet, et non par un chèque encaissé en juillet comme cela était précédemment le cas. Le premier paiement correspondra à un tiers de la somme Forfait + Cotisation + Licence.

Au niveau **paiement, plusieurs possibilités** seront probablement proposées aux adhérents :

- Totalité de la somme par CB à l'inscription au comptant ;
- Totalité de la somme par CB à l'inscription avec paiement en 4 fois sans frais ;
- Un tiers de la somme par CB à l'inscription et 2 chèques à déposer à la SHEVA avant le 26 mai 2016, encaissés en août et octobre 2016.

Le paiement en ligne via Kavalog web a un **cout financier** pour la SHEVA dû aux frais bancaires que cela entraîne. HSBC n'a toujours pas fourni le montant des frais bancaires pour les paiements par CB et facture 0,41 € par prélèvement bancaire. Le Crédit agricole propose des frais de 0,5 % pour chaque paiement par CB et offre la possibilité de payer en 4 fois sans frais si un forfait Premium est souscrit pour une vingtaine d'euros par mois.

Approximativement, si tous les forfaits sont réglés en totalité par carte bancaire, le **coût annuel** est de l'ordre de **3 000 €**. Cette somme sera diminuée si seul le premier tiers du montant dû est payé par CB à l'inscription et les deux autres tiers par deux chèques. Pour compenser ces coûts bancaires, il est suggéré d'augmenter la cotisation annuelle.

Une autre question induite par le paiement par CB ou par prélèvement a été soulevée : le **risque de non-paiement**. Un paiement par CB n'est garanti que pendant 6 jours, cependant une échéance de CB non payée est représentée pour paiement le mois suivant. A l'inverse une autorisation de prélèvement est facile à annuler.

Pour les prélèvements bancaires, il est probable que la SHEVA ait déjà un **numéro national d'émetteur**. La banque HSBC va vérifier si cela est actuellement le cas.

4. Inscriptions

Le groupe de travail sur les inscriptions (Catherine, Caroline, et Mariam) devait se pencher sur les **fiches d'inscription**, à la fois les informations portées au recto (ajout du sexe de l'adhérent par exemple) et au verso, en particulier la formulation des **conditions de remboursement**.

Pour les adhérents actuels, ils devront accuser lecture des **Conditions Générales de Vente** sur internet lors de leur réinscription. Les CGV incluent les conditions de remboursement et seront disponibles sur le site internet de la SHEVA. Pour les nouveaux adhérents qui viendront s'inscrire en personne à la SHEVA, il est proposé de leur donner en mains propres les conditions de remboursement.

Il avait aussi été convenu que le groupe travaille à la rédaction d'un « **mémo** » **sur le processus d'inscription** à distribuer à toutes les personnes (CA et hors CA) qui aideront lors des inscriptions pour que tous les adhérents reçoivent la même information et que rien ne soit oublié. Cette tâche n'a pas progressé à cause d'une incompréhension mais sera effectuée d'ici le prochain CA.

Un point particulier du verso des fiches d'inscription est l'**interdiction** formulée aux accompagnants de **s'approcher des équidés** pour des raisons d'assurance. Avant le prochain CA, les détails du **contrat d'assurance** de la SHEVA vont être vérifiés pour clarifier ce point car certains parents aident leurs enfants à préparer leur poney.

5. Communication externe

Sandrine a fait un gros travail, avec l'aide d'Estelle GO (adhérente active, non membre du CA), pour poster beaucoup d'information sur la **page Facebook** de la SHEVA : compte-rendu des sorties en concours des équipes Club et Amateur, portraits des chevaux et des poneys, etc. Il est suggéré qu'une partie de ces informations alimente aussi le site web de la SHEVA. Il est également nécessaire de vérifier si la deuxième page Facebook de la SHEVA a bien été fermée pour ne pas disperser les efforts.

Un autre point important concernant Internet est la question du **référencement** de la SHEVA dans les très nombreux listings existants. Ici encore, Sandrine a commencé un gros travail d'ajout de la SHEVA dans de nombreux listings mais la tâche est très vaste et d'autres bonnes

volontés sont les bienvenues.

Le **site internet** actuel de la SHEVA a été conçu il y a un certain nombre d'années et son design a probablement besoin d'être rafraîchi. Le redesign d'un site internet est un important investissement en temps. Catherine B va explorer les différentes options, dont celle de faire appel à un prestataire extérieur, et leurs coûts.

Marie-Gaëlle a fait un **bilan des actions de communication** passées afin d'améliorer le planning des différentes actions à mener chaque année pour communiquer autour des inscriptions : annonce sur internet, dans le journal de la mairie, affiche au club, etc.

6. Enquête Poneys

Marie-Gaëlle a compilé les commentaires reçus dans le cadre de l'enquête auprès des parents Poney actuels. L'étape suivante, qui sera organisée avant le prochain CA, est d'organiser des réunions avec des parents Poney volontaires sur les trois thèmes principaux qui sont ressortis de l'enquête afin de faire remonter des idées concrètes d'amélioration. Les thèmes retenus sont :

- **Confort des accompagnants**, en particulier le manque de places confortables pour les parents pour s'asseoir pendant les reprises de leurs enfants ;
- **Convivialité, ambiance inter-reprise** ;
- **Accueil/encadrement**, l'enquête a fait ressortir l'impression que les enfants sont livrés à eux-mêmes avant et après les reprises lorsque Philippe est en train d'enseigner. La prise en charge ces enfants lors de ces périodes nécessiterait la présence d'un encadrant supplémentaire.

Marie-Gaëlle va organiser des **réunions de débriefing avec les parents** Poneys avec l'aide de volontaires (elle proposera des créneaux), et dans un deuxième temps s'entretenir avec les enseignants Poney (Philippe et Melina).

7. Demande de remboursements

Les deux lettres en réponse à des demandes de remboursement discutées au dernier CA ont été envoyées et n'ont pour le moment pas suscité de réponse.

Il a été décidé de faire un avoir d'une durée de validité d'un an à une cavalière du mercredi qui est tombée enceinte.

8. Organisation de la fête de fin d'année

La date de la fête de fin d'année a été fixée au **18 juin 2016**. Pour le repas, aucune décision ferme n'a été prise sur la formule, mais Cédric propose d'organiser nous-même un **barbecue** plutôt que de faire appel à un traiteur extérieur. Cela demande plus de personnel pour l'organisation mais Cédric se charge de trouver des bénévoles pour la soirée.

En plus des animations équestres organisées habituellement, la fête sera aussi l'occasion de remettre les **lots du challenge interne**. Le **tournoi de pétanque** qui a eu lieu l'année dernière a été plébiscité et il est décidé de demander à Bruno de l'organiser à nouveau.

9. Questions diverses

Aucune question diverse.

Prochain CA SHEVA : mardi 17 mai 2016 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON